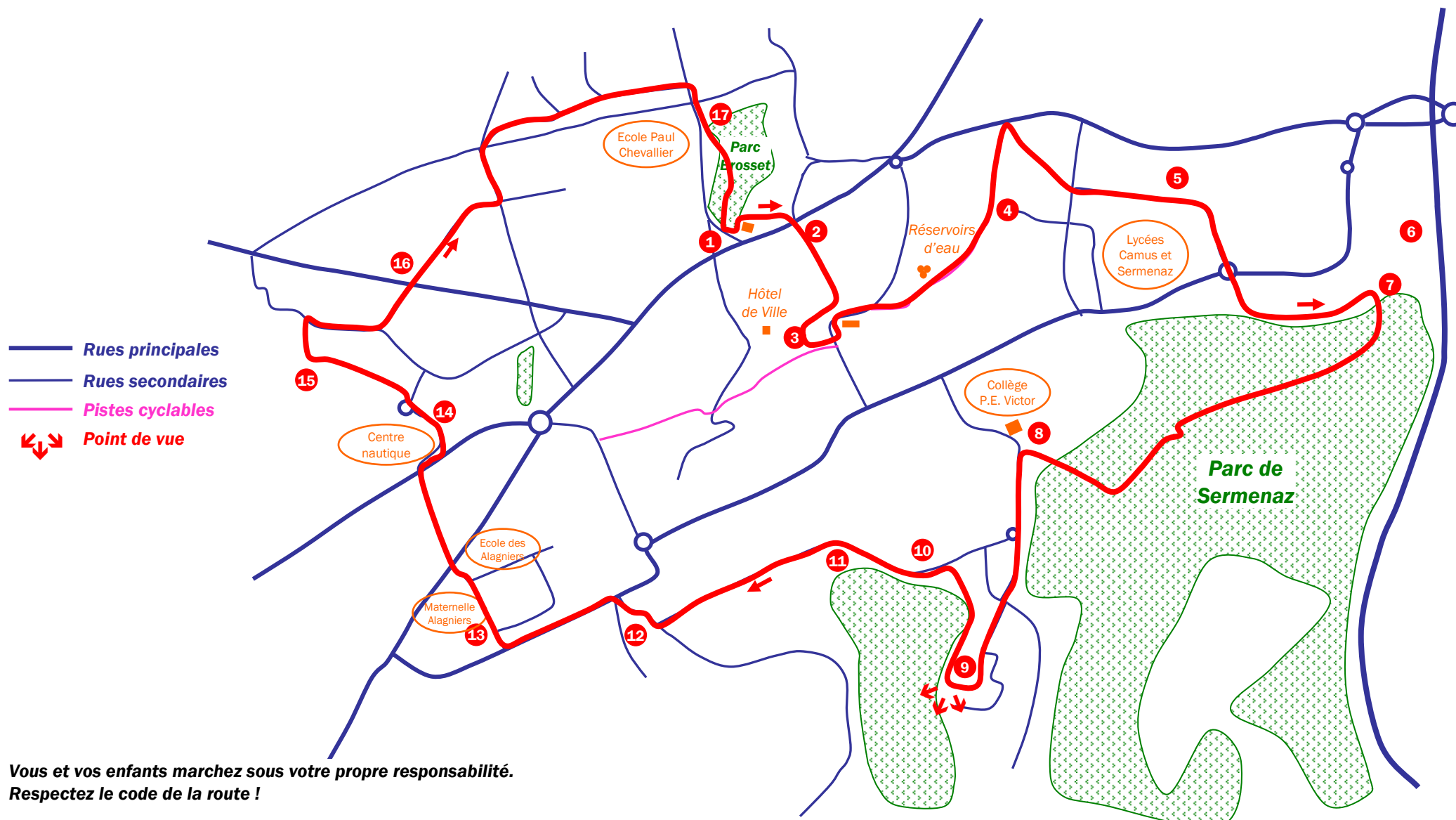




Sermenaz - Velette - Loup Pendu



AUVR





Sermenaz - Velette - Loup Pendu

Longueur : 8,5 km - Durée : 2 h 30 environ.

L'itinéraire est décrit dans le sens des aiguilles d'une montre.



Km 0 (alt : 300 m) - Départ du parking place de Verdun derrière l'ancienne mairie **(1)**.

Prenez la rue Bérard jusqu'à place de la Bascule **(2)**, traversez la route de Strasbourg et suivez la rue Vittoz jusqu'au bout Prenez le chemin à droite vers le bâtiment blanc puis, par le parking de la Mairie **(3)**, revenez sur la rue Ampère. Traversez-la au passage piétons et cyclistes et prenez le trottoir vers la gauche, remontez derrière le commissariat de police et suivez la piste cyclable : elle passe aux pieds des réservoirs d'eau des Semailles et longe les jardins d'insertion **(4)**.

Km 1,5 - Arrivé à la route du Mas Rillier, prenez à droite le cheminement en béton pour revenir vers les bâtiments et rejoignez l'avenue des Nations. Prenez en face la rue d'Athènes jusqu'à l'espace 140 **(5)** et descendez à droite sur l'avenue de l'Europe. Au rond point des Semailles, allez tout droit sur 50 mètres environ, puis bifurquez sur la gauche un chemin dans la prairie, longez le bois de Sermenaz. Vous vous rapprochez de l'usine d'incinération **(6)**. Entrez dans le bois **(7)** à droite puis suivez attentivement le balisage rouge qui vous conduit à l'arrière du gymnase Louison Bobet **(8)**. Prenez à gauche le trottoir de l'avenue Leclerc, au rond point poursuivez sur l'avenue Cousteau, à l'intersection de la montée de la Velette, prenez en face devant les immeubles pour rejoindre un peu plus loin le tout nouveau Belvédère de la Velette **(9)**. Admirez le paysage sur Lyon.

Km 3,6 - A la sortie du parvis en bois, prenez à gauche, passez entre les terrains de jeux et l'espace de pique-nique et poursuivez jusqu'à l'avenue Leclerc par le cheminement à l'arrière des tours. Vous arrivez face à un imposant bâtiment en bois le CCN **(10)**, partez sur la gauche, passez devant la MJC O Totem **(11)** et poursuivez jusqu'au bout de l'avenue, traversez la montée Castellane au premier passage piéton, remontez à droite puis, après l'église **(12)**, traversez l'avenue de l'Europe au passage piétons. Longez l'avenue jusqu'à l'arrêt de bus Michelet. Au feu, prenez à droite la rue Boileau pour passer devant la Plate Forme d'Insertion **(13)** et la maternelle B des Alagniers. Traversez la route de Strasbourg, prenez en face la rue du Loup Pendu puis traversez l'avenue de l'Hippodrome en direction du parking du Boulodrome situez sur votre droite **(14)**. Traversez le parking jusqu'aux terrains de tennis.

Km 6,3 - Longez les tennis par la voie verte. Aux jardins familiaux **(15)**, prenez l'allée de l'Abée Lemire jusqu'à l'avenue Pierre Mendès France, prenez-la à droite puis prenez à gauche la rue Lamartine. Traversez l'avenue Victor Hugo : la clinique est sur votre gauche **(16)**.

Km 7,3 - Continuez sur la rue des Contamines. Après avoir traversé l'avenue de l'Ain, prenez-la vers la gauche. Au feu, traversez et prenez la rue de la Bièvre, poursuivez par la rue de l'Ormente. Arrivé à la rue de la Barse, tournez à droite, puis traversez au feu pour passer devant la Maison des familles **(17)**. Remontez par le parc Brosset pour rejoindre la salle des fêtes de la place de Verdun.